

Les données, l'individu et les communs

Que serait la vie humaine sans «communs», sans lieux, concepts, valeurs partagés? Peut-on imaginer une ville entièrement privatisée, sans rues ouvertes à tout le monde, sans places, sans squares et parcs publics? Et une humanité sans écriture, sans œuvres d'art et symboles, sans accumulation, transmission et dispersion ouverte de pensées, de savoirs et de cultures? Nous n'existons et ne nous développons que dans ce système de partage. Seulement voilà: embarquée dans une expansion sans limites du capitalisme, l'époque ne cesse de fermer l'ouvert et de remplacer le commun par le privé.

Regardez le monde qui prend de l'importance, qui se déploie à partir du réel comme son prolongement et même son augmentation: celui du virtuel, des données, du savoir issu de l'intelligence artificielle. Là s'organise le nouveau pouvoir et une économie aux dimensions gigantesques. Mais ce monde se construit selon une privatisation d'une impressionnante radicalité. Chaque plateforme, chaque entreprise du big data capte des données sur les individus, les stocke, les analyse, mais à l'intérieur de son système, en les gardant pour soi. Nous sommes privés du savoir sur nous-mêmes, hormis les quelques bribes que ces entreprises veulent bien nous livrer ou plutôt nous vendre.

Au sein même du réseau internet, l'équivalent des rues, des places publiques, des espaces ouverts tend à se rétrécir. Aux Etats-Unis, la Commission fédérale des communications vient de décider la fin de la neutralité du Net, qui garantissait que les opérateurs transmettent les données de la même manière quelle que soit leur origine. Dorénavant, Youtube, par exemple, qui représente une grande partie du flux des données, pourra payer pour que le streaming de ses contenus passe plus vite que celui des autres sociétés, qui ne paient pas ou qui paient moins. Le même phénomène menace tous les contenus. Aux acteurs puissants, la rapidité. Aux autres la lenteur et, probablement, la disparition.

The Economist de cette semaine¹ consacre un dossier à l'insolente domination des plateformes internet, due à des «effets de réseau». La grandeur génère la grandeur, rappelle-t-il, et les plus forts deviennent inexpugnables. Dans certains pays, Google traite plus de 90% des recherches sur le Net. Facebook et Google con-

trôlent les deux tiers des revenus publicitaires en ligne aux Etats-Unis. Facebook possède non seulement le plus grand bassin de données personnelles au monde, mais aussi le «connectome», la façon avec laquelle les gens sont connectés. Dans le domaine de la santé, Apple capte des données santé des individus via les iPhones et les Apple Watch, Google via son moteur de recherche ou la géolocalisation, Fitbit ou Garmin via leurs multiples objets connectés. Chaque acteur a comme projet de construire sa plateforme santé. Ces plateformes deviennent de plus en plus performantes et séduisantes pour les patients-consommateurs. Mais il n'est pas prévu qu'elles communiquent entre elles ni avec le dossier électronique du patient.

Même une revue proche des milieux libéraux comme *The Economist* s'avoue préoccupée. Mais pour elle, évidemment, défendre une vision du «commun» serait trop révolutionnaire. Elle préfère rester dans des catégories capitalistes. Il faudrait, écrit-elle, que les données personnelles soient considérées comme la devise dans laquelle les clients achètent réellement des services. Ce qui suppose d'abattre quelques cloisons. «Si un utilisateur le souhaite, les données clés devraient être mises à la disposition des autres entreprises en temps réel – comme les banques en Europe sont désormais tenues de le faire avec les informations des comptes clients». La loi, autrement dit, devrait obliger toute entreprise récoltant des données à les mettre à disposition des concurrents (mais non des citoyens eux-mêmes). Et, ajoute *The Economist*, en vrac, anonymisées, et de manière payante.

Ce serait un premier pas. Mais insuffisant. En leur appliquant une logique bancaire, *The Economist* fait comme si les bases de données et le big data étaient un simple prolongement du passé. Or, non: il y a rupture. Grâce au big data surgissent des savoirs inédits aux conséquences en cascade. Prenez la médecine. L'intelligence artificielle associée aux données va dans un premier temps améliorer la rapidité et la fiabilité des diagnostics. Mais elle va surtout bouleverser les repères: la taxonomie nosologique – autrement dit le classement des maladies – s'apprête à voler en éclats. Ce qu'on appelle dépression, ou sclérose en plaques, par exemple, se fractionnera en de nombreuses sous-entités, selon la génétique, les marqueurs moléculaires ou des données de comportement. Grâce à l'analyse de multitudes de données, toutes les maladies tendront à devenir des maladies rares, associées à un petit collectif de patients, voire à chaque patient.

Ce que révèlent les grandes bases de santé, ce sont les différences davantage encore que les similitudes. Mieux le collectif est analysé,

plus l'individuel se singularise. Plus les bases de données sont grandes, plus elles personnalisent les personnes.

Ce pouvoir sur chacun et sur tous se montre si vaste, les données deviennent un bien commun si central, qu'on ne peut se contenter de réponses issues de l'ancien monde. Il faut penser autrement.

C'est ce qu'a compris la Communauté européenne, qui a inscrit un «droit de copie» et un «droit au transfert de données» dans son nouveau règlement général sur la protection des données. Si bien que, dès le mois de juin, les citoyens de l'UE pourront obtenir une copie électronique de leurs données et en décider une mise à disposition à des tiers. Rien de cela chez nous. Dans la récente révision de la loi suisse sur la protection des données, aucune mention de ces droits. Tétanisé devant une partie de la droite parlementaire, le Conseil fédéral a ignoré les intérêts des citoyens. Et a enlevé au pays des avantages concurrentiels, puisque la population européenne va bientôt pouvoir réutiliser les données, alors que celle de la Suisse restera cantonnée dans une inertie imposée. Aucune vision, aucune leçon tirée de la non-maîtrise de l'arrivée des Uber, Airbnb ou Facebook, qui bouleversent notre économie et lui ponctionnent des sommes colossales: voilà la politique suisse.

Apportant un peu d'air frais, la semaine passée, le très actif ancien président de l'EPFZ et professeur de biologie moléculaire, Ernst Hafen, exprimait dans les médias sa révolte devant cette léthargie helvétique. La seule manière de réagir, disait-il, consiste à introduire dans la Constitution, via une initiative populaire, le droit pour chacun à une copie de toutes les données qui le concernent.

Hafen est un pionnier trop peu connu. En 2015, il a inauguré, avec des scientifiques et informaticiens, la coopérative à but non lucratif «www.midata.coop». Il s'agit d'une banque de données qui permet de stocker, gérer et contrôler l'accès à ses données personnelles de manière sécurisée. Centrée sur les citoyens, elle leur permet de décider avec qui (famille, médecin chercheurs, autres bases) ils souhaitent partager leurs données, selon un consentement «stratifié actif et informé». Cette coopérative est un premier pas vers une économie de partage des données. En s'installant sur le terrain des grandes plateformes, elle dérange leur visée de privatisation totale. Concrète et utopique à la fois, elle bricole un nouveau commun. C'est beaucoup mieux que rien.

Bertrand Kiefer

¹ Taming the titans. *The Economist*, 20 janvier 2018;11-12.